

Politique Santé, Sécurité, Environnement

Plus qu'une priorité, un état d'esprit !

J'accorde une priorité inconditionnelle à la préservation de l'intégrité physique et de la santé du personnel, à la maîtrise des impacts environnementaux générés par nos produits et activités, ainsi qu'à garantir la sûreté des installations.

Il en est de même pour le respect des exigences réglementaires et des standards internes permettant de respecter cet engagement.

1. LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ

Nous avons la conviction que tous les accidents du travail et les maladies professionnelles sont évitables pour toutes les personnes travaillant sur notre site, qu'elles fassent partie du groupe Aperam ou d'entreprises cotraitantes. C'est dans le comportement de chaque instant, par l'exemplarité, l'implication personnelle, le respect des règles, la prévention, **la vigilance partagée** et la sensibilisation, que réside le succès.

Pour réaliser cette ambition, j'invite :

Les responsables hiérarchiques à :

Chaque membre du personnel à :

- Identifier, évaluer, supprimer ou minimiser les risques industriels et sanitaires et les accidents en associant les partenaires en amont de ces démarches.
- Mettre à disposition, les moyens et ressources nécessaires à l'exécution des tâches en toute sécurité.
- Établir en concertation avec les acteurs de terrain les consignes, procédures et modes opératoires ; s'assurer de leur mise en œuvre et de leur respect en toute circonstance.
- Organiser le développement de la compétence sécurité du personnel via la formation, la communication, et les audits de terrain.

- Développer son implication personnelle pour le respect des règles concernant la santé et la sécurité. En effet, chaque travailleur, de par son comportement, dispose d'un levier important sur sa propre santé ainsi que sa sécurité au travail.
- Être vigilant au comportement sécuritaire de ses collègues; chacun portera son regard sur les situations à risques, souvent ancrées dans les habitudes ou non perçues dans certains cas.
- Respecter les procédures de sécurité.
- Alerter la hiérarchie au niveau pertinent de tout accident, presque accident, situation ou acte dangereux; les actions correctives doivent être mises en place dans les meilleurs délais.
- Utiliser correctement les installations, machines, équipements, produits, moyens de transport ainsi que les équipements de protection individuelle.
- Coopérer avec la ligne hiérarchique et le SIPPT.

Politique Santé, Sécurité, Environnement

2. L'ENVIRONNEMENT

Notre management de l'environnement s'appuie sur la prise en compte, par toutes les personnes travaillant sur le site de Châtelet, de la dimension environnementale liée à leur comportement et leurs actions.

Nos plans de progrès, enrichis des retours d'expérience, visent à l'amélioration continue de nos performances environnementales notamment au travers des actions et objectifs suivants :

- Diminuer les émissions atmosphériques diffuses,
- Réduire les émissions de CO₂ conformément aux accords internationaux et aux engagements du groupe APERAM,
- Maîtriser le rejet des eaux industrielles en Sambre,
- Maîtriser les impacts sur le sol,
- Économiser les ressources naturelles (matières premières, eau,...) et l'énergie au travers de la mise en application des principes de l'économie circulaire et la promotion de toutes les actions visant à maximiser l'efficacité énergétique,
- Participer activement à la transition énergétique,
- Réduire les déchets par la promotion du tri à la source, du recyclage et la valorisation de nos déchets et coproduits,
- Maîtriser les nuisances sonores et l'impact vibratoire,
- Poursuivre notre politique de communication, et de bonnes relations avec le voisinage et les autorités publiques à tous les niveaux,
- Développer des partenariats avec des associations, universités, pouvoirs publics et autres entreprises dans le but de réduire nos impacts,
- Prendre en considération la problématique du changement climatique.

3. LA SURETÉ

La sûreté des biens, fait aussi partie de nos priorités. Elle consiste à limiter à la fois les risques de sinistre et les conséquences d'un éventuel incident. Elle passe par la protection des installations, la formation du personnel (y compris mises en situation réelles, et l'assurance du patrimoine.)

J'accorde une attention toute particulière à :

- La prévention des risques majeurs,
- La mise à jour du plan d'urgence interne (PIU) et la formation du personnel y associé,
- Au respect des conditions d'accès au site,
- Au respect de l'interdiction de l'introduction et de la consommation d'alcool ou toutes autres substances illicites sur le site.

L'établissement de Châtelet base son système de management de la Sécurité - Santé - Sûreté et Environnement sur les normes ISO45001 (2018) et ISO14001 (2015).

Plusieurs comités que je préside examinent les résultats, définissent les orientations dans un plan annuel de développement et suivent l'avancement des plans d'actions établis pour chaque thème.

M'appuyant sur la politique JUST CULTURE, je m'engage en ma qualité de Directeur du site, avec l'aide des partenaires sociaux et de tout le personnel, à ce que nos activités, nos produits et nos services soient réalisés conformément à cette politique et à nos 6 valeurs internes.

Serge Dallenogare
21 mai 2024